

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

25 janvier 2006 Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, mercredi le 25 janvier 2006 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur le maire Réal Pelletier.

Présences Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Autres présences La directrice générale, Jacqueline Chisholm est aussi présente.

Absences Le conseiller Rodrigue Benoit est absent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté quorum, Monsieur le maire, ouvre la séance et donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

Les sujets à discuter sont les suivants :

1. Programmation du système de communication pour le service 9-1-1 avec CAUCA
2. Autorisation à Luc Marchessault à préparer un devis pour l'achat d'une pépinière

06-01-1958 1. PROGRAMMATION DU SYSTÈME DE COMMUNICATION POUR LE SERVICE 9-1-1 AVEC CAUCA

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte la soumission de Novicom 2000 inc. portant le numéro 3104 et datée du 7 novembre 2005 au montant de 5891.87\$, pour les équipements nécessaires à la modification du système de communication permettant un lien régional et un lien avec CAUCA.

ADOPTÉ

Le conseiller, Rodrigue Benoit arrive à 19h15.

06-01-1959 2. AUTORISATION À LUC MARCHESSAULT À PRÉPARER UN DEVIS POUR L'ACHAT D'UNE PÉPINIÈRE

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Ginette Lamoureux Messier

et résolu

QUE : Luc Marchessault soit responsable de préparer le devis et la demande de soumission pour l'achat d'une pépinière.

ADOPTÉ

Bornes en ciment pour le stationnement du Centre Communautaire à prévoir.

Drapeau à changer au quai municipal.

06-01-1960

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marielle Cartier

et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 19h28.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Jacqueline C. Chisholm

MAIRE

Réal Pelletier